

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1098 Personnel Contractuel

n° 1098

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 novembre 1951

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1951

Date du numéro
1 décembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

un congé admbtistratif de sim mois, pour en joulr à Madagsscar, est accordé à M. Ravelcary (Justin), secrétaire dactylographe contractuel en service au Cercle de Djibouti. Une rréquision de passage Djibouti-Tamatave (par voie maritime) et une réquisition par voie ferrée Tamatave-Tananarive seront délivrées à l'intéressé qui appartient au groupe IV.